

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

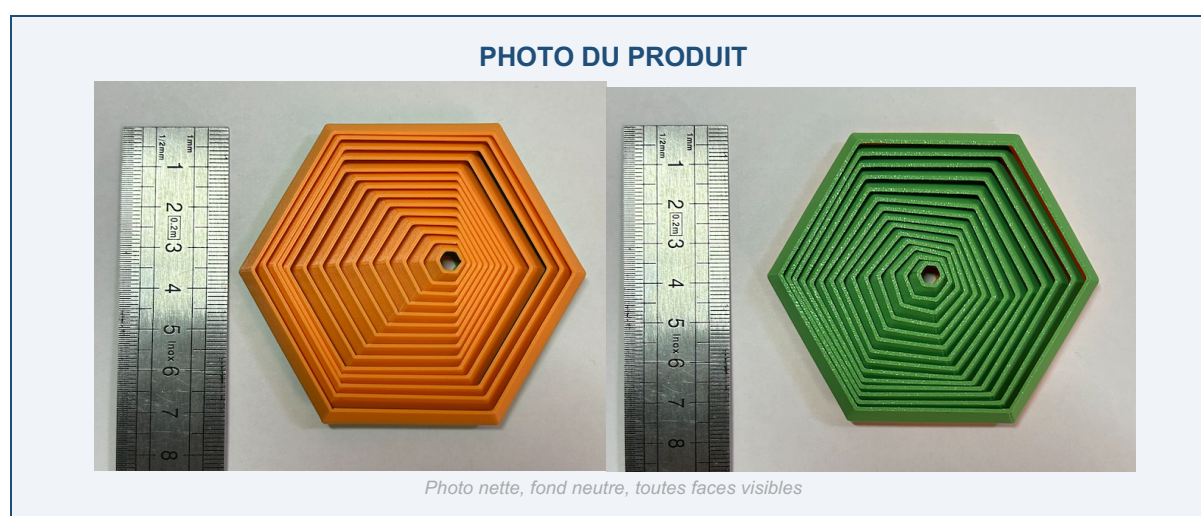
Directive 2009/48/CE — Sécurité des jouets
Décret FR n° 2010-166 du 22 février 2010 • Annexe II

1. FABRICANT

Raison sociale - SIRET	SAS RUMO - 91455626100016
Représentant légal	Can OMUR
Adresse	6 le Frigoulier Sud, 84240, Peypin d'Aigues

2. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Exigence Annexe II décret 2010-166 : joindre une photo couleur suffisamment claire permettant d'identifier le produit.



Identification du produit	
Référence / N° unique	00010
Nom commercial	Hex Fidget
Description	Fidget en forme d'hexagone. Multiples hexagones de plusieurs tailles sont enboîtés (directement à l'impression 3D) permettant d'obtenir différents formes quand on le manipule
Matériau principal	PLA - impression FDM
Procédé de fabrication	Impression 3D FDM
Tranche d'âge	6 ans et +

3. NORMES HARMONISÉES APPLIQUÉES

EN 71-1	Propriétés mécaniques et physiques
EN 71-2	Inflammabilité
EN 71-3	Migration de substances chimiques

4. RÉSULTATS D'AUTOÉVALUATION EN 71-1

4.1 — Bords et pointes

<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de bords tranchants confirmée par inspection visuelle et tactile
Obs.	_____

4.2 — Dimensions des pièces détachables (test cylindre Ø 31,7 mm — EN 71-1 §8.2)

Pièce / élément	Dimensions (mm)	Entre dans le cylindre ?	Risque étouffement
Pièces 1 à 5 – 5 Pièces centrales < 32mm	8 à 32 mm	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pièces 6 à 14 – Pièce centrale	33 à 71,5 mm	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

4.3 — Test de traction EN 71-1 §8.2 (90 N / 10 secondes)

Pièce / assemblage	Résultat	Observations
Hex Fidget	<input type="checkbox"/> Conforme <input checked="" type="checkbox"/> Non conforme	Le fidget se sépare en morceaux en cas de traction sur une des pièces avec une force de plus de 9kg pendant 10 secondes. Aucune casse n'est observée.

4.4 — Résistance à la casse

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun fragment libéré lors du test de traction
<input type="checkbox"/>	Fragments libérés


5. EN 71-2 — INFLAMMABILITÉ

<input checked="" type="checkbox"/>	Matériau sans revêtement textile ni rembourrage — non concerné par les exigences spécifiques d'inflammabilité
<input type="checkbox"/>	Matériau avec revêtement / rembourrage — test d'inflammabilité réalisé : résultat conforme

6. EN 71-3 — SUBSTANCES CHIMIQUES

<input checked="" type="checkbox"/>	Matériau standard sans colorant ajouté : confirmé par le MSDS : composition PLA 85-92% + carbonate de calcium 8-15%, aucun colorant listé
<input type="checkbox"/>	Matériau avec colorant : _____ (fiche technique fournisseur conforme EN 71-3 disponible)
<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de peinture, vernis ou revêtement de surface
Fournisseur matériau	Bambu Lab (Shenzhen Tuozhu Technology Co., Ltd) — MSDS ref. EGZ2302280031C00103RM1 — Mars 2023

7. AVERTISSEMENTS APOSÉS SUR LE PRODUIT

<input checked="" type="checkbox"/>	Marquage CE apposé sur le produit ou son étiquette
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge minimum apposé : 6+
<input checked="" type="checkbox"/>	 Mention "Contient de petites pièces détachables — Ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans" — apposée sur étiquette (si pièces < Ø 31,7 mm)
<input checked="" type="checkbox"/>	Nom et adresse du fabricant apposés
<input checked="" type="checkbox"/>	Avertissements rédigés en langue française

8. DÉCLARATION

Je soussigné(e), Can OMUR, représentant légal de SAS RUMO, déclare sous ma seule responsabilité que le produit décrit ci-dessus est conforme à la directive 2009/48/CE et au décret n° 2010-166 du 22 février 2010.

Lieu	<i>Peypin d'Aigues</i>
Date	16/04/2026
Nom et fonction	<i>Can OMUR — Représentant légal SAS RUMO</i>
Signature	

Document à conserver 10 ans après la dernière vente de ce produit (art. 13, décret n° 2010-166 du 22 février 2010).

Établir un document distinct par modèle de produit commercialisé. Tenir la documentation technique à disposition des agents de contrôle (DGCCRF, DDPP).